

JUILLET 2022  
JOURNAL SEMESTRIEL  
[www.msm-normandie.fr](http://www.msm-normandie.fr)

# INFOS DÉCHETS

Le magazine thématique de la communauté d'agglomération  
Mont Saint-Michel - Normandie

**PASSAGE ET EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI : LE BILAN  
RECYCLAGE DE L'ALUMINIUM  
OBJECTIF ZÉRO DÉCHET DANS LA BAIE DU MONT SAINT-MICHEL  
INTERDICTION DU BRÛLAGE DES DÉCHETS**



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
**MONT SAINT-MICHEL  
NORMANDIE**

# ÉDITO



Cher(e)s concitoyen(ne)s,

Il est important de bien cerner les enjeux que nous avons à relever pour essayer de maîtriser au mieux la problématique des déchets que nous produisons, tant du point de vue de l'environnement que des coûts en augmentation permanente.

Le service déchets se met en ordre de bataille pour relever les défis constants, qui dans un monde changeant se présentent devant nous.

La mise en œuvre de l'extension des consignes de tri dès cette année nous permet d'amorcer la diminution de notre empreinte environnementale, en augmentant de façon sensible la quantité d'emballages en plastique recyclés.

Il faut poursuivre le travail de façon à diminuer drastiquement la quantité de déchets enfouis ou incinérés, qui représente pour nous la cause principale de l'augmentation de nos coûts.

A l'orée de 2030, nous n'aurons plus d'exutoire de traitement sur nos territoires proches, ce qui augmentera encore davantage les coûts de gestion de nos déchets.

Un gros travail a été fait pour trouver des modes de collecte pouvant évoluer vers une tarification incitative. Il nous reste à moderniser et sécuriser nos déchèteries pour les adapter à vos besoins tout en améliorant la valorisation des déchets.

Vous aussi, vous avez un rôle à jouer en compostant et en triant au maximum.

Vous pouvez également consommer autrement et essayer de limiter votre production de déchets. Ce pari, le Mont Saint-Michel et les communes du littoral tentent de le relever et de tendre vers le zéro déchet !

Nous tous, en prenant à bras le corps cette problématique, pouvons diminuer notre impact écologique.

Merci à toutes et tous, nous comptons sur vous.

**M. Hervé DESSEROUER**  
Vice président

## SOMMAIRE

**1** GESTES DU QUOTIDIEN  
LES DÉCHETS ET  
LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

**4** GESTES DU QUOTIDIEN  
OÙ SONT RECYCLÉS NOS  
DÉCHETS RECYCLABLES

**7** GESTES DU QUOTIDIEN  
LE BRÛLAGE DES  
DÉCHETS VERTS  
EST INTERDIT

**2** GESTES DU QUOTIDIEN  
L'EXTENSION DES  
CONSIGNES DE TRI,  
QUEL BILAN AU  
BOUT DE 5 MOIS ?

**5** SERVICE  
LE RECYCLAGE DE  
L'ALUMINIUM

**8** SERVICE  
LES DÉCHÈTERIES

**3** GESTES DU QUOTIDIEN  
LE RENOUELEMENT  
DES POINTS D'APPORT  
VOLONTAIRE

**6** SERVICE  
LA DÉMARCHE ZÉRO  
DÉCHET SUR  
LE MONT SAINT-MICHEL  
ET LE LITTORAL

**9** SERVICE  
FOCUS SUR UN  
AGENT DU SERVICE  
DÉCHETS



# LES DÉCHETS & LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

## TONNAGE COLLECTÉ EN 2021

58 385 tonnes collectées soit 612 kg/⚖  
Ratio Manche 2018 : 709 kg/⚖/an

**DÉCHETS DES DÉCHÈTERIES**  
33 908 tonnes collectées  
soit 355 kg/⚖  
Ratio Manche 2018 : 387 kg/⚖/an

Végétaux	39 %	139 kg/⚖
Encombrants	25 %	90 kg/⚖
Gravats	14 %	48 kg/⚖
Bois	7 %	21 kg/⚖
Mobilier	4 %	15 kg/⚖
Ferraille	4 %	12 kg/⚖
Déchets électroniques ou électriques	3 %	11 kg/⚖
Cartons	2 %	9 kg/⚖
Autres déchets	1 %	4 kg/⚖
Gravats non inertés	1 %	2 kg/⚖



**ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES**  
14 704 tonnes collectées  
soit 154 kg/⚖  
Ratio Manche 2018 : 222 kg/⚖/an

**EMBALLAGES ET PAPIERS**  
9 773 tonnes collectées  
soit 102 kg/⚖  
Ratio Manche 2018 : 101 kg/⚖/an

Verre	46 %	47 kg/⚖
Papiers	19 %	20 kg/⚖
Cartons	15 %	16 kg/⚖
Erreurs de tri	10 %	10 kg/⚖
Plastique	6 %	6 kg/⚖
Métal	3 %	3 kg/⚖

## RETOUR SUR LES RÉUNIONS PUBLIQUES

Le service déchets a organisé 10 réunions publiques en ce début d'année. Le but était d'aller à la rencontre des usagers et de répondre à toutes les questions qu'ils pouvaient se poser sur le passage en extension des consignes de tri et de porter le nouveau message en matière de tri sélectif « **Tous les emballages et papiers se trient** ». Nous avons profité de ce moment pour présenter les actions déployées autour du compostage individuel et collectif.

Ces réunions, ouvertes à tous, se sont tenues dans les communes de Ducey-Les Chéris, Brécey, Isigny-le-Buat, Sourdeval, Barenton, Romagny-Fontenay, Saint-James, Saint-Hilaire-du-Harcouët et Pontorson et ont rassemblé une cinquantaine de personnes à chaque fois.





Mes gestes du quotidien

# PASSAGE EN EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI, LES PREMIERS RETOURS !

**DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022**, les consignes de tri sont identiques sur tout le territoire de la communauté d'agglomération ! Pour rappel, depuis 2012, seul le secteur d'Avranches était autorisé à trier tous les emballages plastiques. Désormais, pour tous les habitants, le message est le même : tous les emballages et papiers se trient.

## QUEL BILAN AU BOUT DE 5 MOIS ? Tonnage d'emballages et papiers collectés (comparaison entre janvier 2022 et mai 2022) :

Le secteur de Ducey et de Saint-Hilaire-du-Harcouët ont vu leur tonnage de tri sélectif bondir : plus de **30 % d'augmentation** des tonnages !

**Bravo aux habitants de ces territoires !!!**

Le renouvellement de certaines colonnes de tri sélectif en ce début d'année sur le secteur de Ducey a aussi joué un rôle dans l'amélioration du tri.

Sur le secteur d'Avranches, les quantités baissent mais **les performances de tri restent les meilleures du territoire.**

Sur le secteur du Val de Sée, les quantités triées par habitant sont les plus faibles et **n'évoluent que très légèrement.**



Secteurs	Quantité triée par hab. en kg en janvier 2022	Quantité triée par hab. en kg en mai 2022	Evolution de janvier à mai
Avranches	6,49	5,91	-9%
Sartilly	4,47	5,04	13%
Ducey	3,64	4,78	31%
Isigny le Buat	4,67	4,33	-7%
Mortain	3,79	4,17	10%
Val de Sée	3,50	3,66	5%
Saint-Hilaire du H.	3,72	4,99	34%
St-James/Pontorson	4,13	4,77	15%
L'ensemble de l'agglomération	4,47	4,86	9%

## COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE :

Toutes les colonnes ont été lavées et la signalétique a été modifiée.

S'il reste des colonnes bleues sur votre territoire, utilisez-les comme les colonnes jaunes : vous pouvez y déposer tous vos emballages et papiers.

Si vous constatez qu'une colonne est pleine : n'hésitez pas à contacter le service déchets !

**LA QUANTITÉ DE DÉCHETS DÉPOSÉE EN ORDURES MÉNAGÈRES  
DIMINUE ET VOS SACS SONT TROP GRANDS ?  
SI VOUS ÊTES COLLECTÉS EN PORTE-À-PORTE, N'HÉSITEZ  
PAS À DEMANDER DES SACS DE 20 LITRES  
À VOTRE MAIRIE !**





Mes gestes du quotidien

# LE RENOUVELLEMENT DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)

LE SERVICE DÉCHETS POURSUIT LE RENOUVELLEMENT DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE. APRÈS LE SECTEUR D'AVRANCHES, LES TRAVAUX ONT NOTAMMENT DÉBUTÉ SUR LES SECTEURS DE DUCEY - LES CHÉRIS ET ISIGNY-LE-BUAT.

DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE  
CE SONT  
**11 POINTS QUI ONT ÉTÉ  
RENOUVELÉS**  
(12 SONT PRÉVUS À L'AUTOMNE)  
SUR LES COMMUNES DE :

## Ducey - Les Chéris :

- Le bourg de Les Chéris
- La gare de Ducey
- Montgomery (Ducey)
- Le parking du midi (Ducey)



## Isigny-le-Buat :

- Les Biards
- Naftel
- La résidence 2000
- L'espace culturel



## Le Grippon :

- La Rousselière (Les Chambres)
- Le pont (Champcervon)



DES PANNEAUX  
D'INFORMATION  
ONT ÉTÉ INSTALLÉS  
SUR TOUS LES POINTS  
RENOUVELÉS



## POINT D'APPORT VOLONTAIRE

réservé aux ordures ménagères, aux emballages et papiers

Tout dépôt au pied des conteneurs est formellement interdit sous peine de contravention

Les ordures ménagères doivent être déposées dans un sac fermé de 50 litres maximum

Les emballages et papiers doivent être déposés en vrac

Merci de penser au voisinage, préférez les dépôts entre 8h et 22h.

Pour tous les autres déchets : déchèterie de Ducey - Les Chéris

	Du 15 avril au 14 oct.		Du 15 oct. au 14 avril	
	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi
Lundi	Fermée	14h - 18h	Fermée	14h - 17h
Mardi	Fermée	14h - 18h	Fermée	14h - 17h
Mercredi	Fermée		Fermée	
Jeudi	Fermée	14h - 18h	Fermée	14h - 17h
Vendredi	Fermée	14h - 18h	Fermée	14h - 17h
Samedi	9h - 12h		9h - 12h	14h - 17h

Merci de contribuer à la propreté de la commune

Un doute, une question ? service.dechets@msm-normandie.fr - 02 33 68 68 96  
Service déchets Mont-Saint-Acheul Normandie ou www.msm-normandie.fr

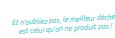
En cas de dysfonctionnement ou de conteneurs pleins, contactez le 02 33 68 68 96.

Vous pouvez aussi vous rendre sur l'autre point :



Besoin d'un conseil ?

Votre GUIDE DU TRI vous attend en mairie



Et n'oubliez pas, le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !

## Poilly :

- Lentille

Le montant de la fourniture des colonnes et du génie civil varie entre **25 000 et 45 000 € par point** (prix en fonction du nombre de colonnes).

**11 points ont été renouvelés** au premier trimestre 2022, ce qui représente un investissement de **360 000 €**.

Sur chaque point, les colonnes de tri sélectif ont été équipées de tambour permettant un dépôt des déchets recyclables plus pratique !

Le sac cabas qui vous a été remis par votre mairie vous permet de déposer vos déchets recyclables en vrac.



# Mes gestes du quotidien OÙ SONT ENVOYÉS LES DÉCHETS TRIÉS ?

DANS LE 3<sup>ÈME</sup> NUMÉRO DE CE MAGAZINE, NOUS VOUS EXPLIQUONS COMMENT VOS DÉCHETS RECYCLABLES SONT TRIÉS AU CENTRE DE TRI.

RETROUVEZ LA VIDÉO TOURNÉE AU CENTRE DE TRI SPHÈRE DE VILLEDIEU-LES-POÊLES EN MARS DERNIER :

DANS CE NUMÉRO ET DANS LES PROCHAINS, NOUS VOUS PRÉSENTERONS OÙ ILS SONT ENVOYÉS ET COMMENT ILS SONT RECYCLÉS.



<https://www.youtube.com/watch?v=gkzbcN8r58>



## LES PLASTIQUES :

Une vingtaine d'usines de recyclage des plastiques reçoivent nos emballages.

Les principales sont Comptoir des plastiques de l'Ain (01), Plastipak Packaging France (21), Wellman Neufchâteau Recyclage (55)

LIEUX DE RECYCLAGE DES PLASTIQUES 75% SONT RECYCLÉS EN FRANCE, 25% EN EUROPE

LIEUX DE RECYCLAGE DES AUTRES MATÉRIAUX (VERRE, MÉTAL, PAPIERS, CARTONNETTES) : 98% SONT RECYCLÉS EN FRANCE, 2 % EN EUROPE.



- USINE DE RECYCLAGE
- DU VERRE
  - DE L'ACIER
  - DES PAPIERS
  - DE L'ALUMINIUM
  - DES CARTONNETTES
  - DES BRIQUES ALIMENTAIRES

Mes gestes du quotidien

# LE RECYCLAGE DE L'ALUMINIUM ?

TOUS LES DÉCHETS EN ALUMINIUM SONT ENVOYÉS VERS L'USINE REGEAL AFFIMET SITUÉE À COMPIÈGNE DANS L'OISE.



QUE DEVIENNENT VOTRE BOÎTE DE CONSERVE, VOTRE BIDON DE SIROP OU VOTRE BOMBE DE MOUSSE À RASER ?

2



## FONTE

L'aluminium est fondu à 900 ° dans d'énormes fours à bain de sel de 15 tonnes.

Cette étape sert à « nettoyer » l'aluminium de ses impuretés :

- les restes alimentaires au fond des boîtes de conserve,
- les peintures ou les vernis sur les canettes de soda,
- les caoutchoucs et les plastiques présents sur certains emballages en aluminium,

Ces indésirables forment une écume qui est extraite.

4



## COULÉE

L'alliage fabriqué est coulé pour former des lingots de 11 kg qui seront stockés en attendant la vente.

1



## DÉFERRAGE ET BROYAGE

Grâce à un aimant puissant (overband), l'acier qui aurait pu échapper au centre de tri est mis à part et il est revendu. L'aluminium restant est broyé finement.

3



## ÉLABORATION

Une fois l'aluminium nettoyé et en fonction des besoins des clients, un nouvel alliage est fabriqué dans des fours de 40 tonnes.

Chaque alliage a une recette différente et on peut ajouter à l'aluminium du cuivre, du nickel, du manganèse... pour obtenir le produit désiré.

5

## LA VENTE ET LA FABRICATION DE NOUVEAUX OBJETS

Les lingots sont vendus à divers clients.

À l'industrie automobile pour fabriquer des jantes de voiture par exemple, à l'aviation mais également à la parfumerie ! Saviez-vous que le flacon de parfum **1 million de Paco Rabanne®** est réalisé à partir d'aluminium recyclé chez Affimet ? Peut-être que votre boîte de sardines servira à fabriquer un parfum que vous achèterez pour Noël ! La boucle sera bouclée !





# LA DÉMARCHE ZÉRO DÉCHET SUR LE MONT SAINT-MICHEL ET LE LITTORAL

**LE MONT SAINT-MICHEL ET LES COMMUNES LITTORALES DE LA BAIE ONT DÉCIDÉ DE S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS.**

Il s'agit de réduire la quantité de déchets produite par les 2 millions de touristes qui visitent notre territoire chaque année.

Margaux Guérin, chargée de mission zéro déchet, a été recrutée en mai 2021 afin de travailler avec **tous les acteurs du tourisme** : les commerçants, les communes littorales, les guides des traversées de la Baie, l'EPIC de l'Office de Tourisme, ... mais aussi la commune de Le Mont-Saint-Michel, l'EPIC du Mont Saint-Michel, le Centre des Monuments Nationaux. **Ensemble ils cherchent des solutions pour réduire la part de déchets produits et améliorer la qualité du tri.**

## UNE ACTION DÉJÀ RÉALISÉE

L'aire de pique-nique de la commune de Huisnes sur Mer est devenue un site **zéro déchet**. Les usagers sont invités à repartir avec leurs déchets et à les trier à la maison ou sur leur lieu de villégiature. Margaux travaille avec la commune de Genêts et son collègue Benoît Lefevre-Vivier en charge de la gestion des sites touristiques, afin de **faire du site du Bec d'Andaine un autre lieu zéro déchet.**

En réservant leur séjour auprès des offices du tourisme ou des acteurs locaux du tourisme, les visiteurs de notre belle région sont invités à **pratiquer une série d'écogestes** qui vous sont présentés en dernière page de ce magazine !



**Un dépliant expliquant l'engagement des communes a été réalisé en deux langues.**

**[msm-normandie.fr/gestion-dechets](https://msm-normandie.fr/gestion-dechets) rubrique Les consignes de tri sur l'ensemble du territoire**

Il a vocation à être distribué à tous les professionnels du tourisme qui sont notre relais auprès des touristes.

Une série de courtes vidéos expliquant cette démarche est en cours de réalisation. Retrouvez-les sur notre page Facebook **Service déchets Mont Saint-Michel Normandie** ou sur Instagram **@dechets\_msmn** ainsi que sur **le site [msm-normandie.fr](https://msm-normandie.fr)**





# Mes gestes du quotidien LE BRÛLAGE DES DÉCHETS EST INTERDIT

Le brûlage de tout type de déchets dans la cheminée, au jardin ou dans un incinérateur est un acte dont on ne mesure pas toujours le danger.

Les combustions de déchets de plastique, de bois traités et autres déchets sont sources de **dégagements de gaz très toxiques** contenant notamment des dioxines qui nuisent à la qualité de l'air, au voisinage et à la santé humaine.

**Brûler ses déchets ne détruit pas les produits chimiques qu'ils contiennent.** Le brûlage ne fait que modifier leur forme, entraînant des réactions chimiques **imprévisibles et nocives**.

## Ce que dit la loi :

« *Le brûlage à l'air libre des déchets ménagers et la destruction de déchets à domicile à l'aide d'un incinérateur individuel ou d'immeuble sont interdits.* »




Article R131-13 du code pénal- Amende de 3ème classe (jusqu'à **450 €**) ; l'article 84 de l'arrêté préfectoral du 22 juillet 1983 portant sur le règlement sanitaire départemental



**NE BRÛLEZ PLUS VOS DÉCHETS VERTS, VALORISEZ-LES !**

**DES SOLUTIONS ALTERNATIVES PLUS RESPECTUEUSES DE LA QUALITÉ DE L'AIR EXISTENT :**



		
Le compostage	Le broyage et le paillage	La déchèterie
Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes pour se transformer en amendement naturel et de qualité pour toutes vos plantations.	Petits et gros branchages broyés et feuilles mortes constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage nourrit, conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.	Vous pouvez y déposer vos déchets végétaux, ils y seront valorisés soit : • en compostage • en méthanisation
Vous pouvez acquérir un composteur auprès du service déchets : 02.33.68.68.96 compostage@msm-normandie.fr	La tonte mulching permet de laisser l'herbe finement coupée sur place ! Des sessions de broyage de branchages sont proposées par le service, n'hésitez pas à nous contacter !	Retrouver les horaires des 13 déchèteries et les déchets acceptés sur le site <a href="http://www.msm-normandie.fr">www.msm-normandie.fr</a>



# Service déchets

## LES DÉCHÈTERIES

L'ÉTAT IMPOSE À NOTRE COLLECTIVITÉ  
DE RÉDUIRE DE 50% SON TONNAGE DE DÉCHETS ENFOUIS D'ICI À 2025.  
CELA REPRÉSENTE ENVIRON 12 500 TONNES À DÉTOURNER DE L'ENFOUISSEMENT.

Pour réduire la part des déchets déposés en encombrants, il faut déposer les déchets aux bons endroits. La benne « encombrants », qui est la plus coûteuse, est celle dans laquelle vous devez déposer les déchets qui ne sont pas valorisables à ce jour.

Cependant nous y retrouvons encore beaucoup d'objets qui le sont ! Soyez attentif et triezy au maximum vos déchets, le gardien ne peut avoir l'œil derrière chaque usager. Toutes les tonnes qui pourront être déposées dans les autres bennes sont autant de tonnes qui ne seront pas enfouies.

Le bois, les métaux, les cartons, les déblais et gravats et les déchets végétaux doivent être déposés dans les bennes dédiées :



BOIS



MÉTAUX



CARTONS



DÉBLAIS / GRAVATS



DÉCHETS VERTS

D'autres déchets doivent être déposés dans les dispositifs prévus à cet effet :



BATTERIES



CARTOUCHES ENCRE



DEEE



DÉCHETS DIFFUS  
SPECIFIQUES (DDSI)



HUILES DE FRITURES



HUILES DE VIDANGE



LAMPES



PILES ET  
ACCUMULATEURS



RADIOGRAPHIES



TEXTILES

Certaines déchèteries sont équipées de bennes **Ressourceries pour le réemploi et de bennes Mobilier**.

Si votre déchèterie n'est pas équipée, n'hésitez pas à contacter le service déchets qui vous indiquera sur quel site vous rendre (02.33.68.68.96).



MOBILIER



RÉUTILISATION  
REEMPLOI

Le gisement de déchets jeté en encombrant qui pourrait être déposé dans les bennes Mobilier est estimé à un minimum de **700 tonnes**.

Nous comptons donc sur vous pour participer à la **réduction du tonnage de déchets enfouis** !

Rapprochez-vous de **Sémaphore, Emmaüs, le secours catholique, la maison du vélo, les vides greniers ou les sites de vente de seconde main.**

Pensez à donner **une deuxième vie** à vos objets !

Consultez également notre **guide zéro déchet** !



# FOCUS SUR UN AGENT



Sylvère BONTEMPS



Mickaël FLORIN

Sylvère BONTEMPS et Mickaël FLORIN sont les agents d'entretien des Points d'Apport Volontaire (PAV)

LE SERVICE  
EST COMPOSÉ DE  
**45**  
AGENTS  
COMMUNAUTAIRES

## Bonjour Mickaël et Sylvère, pouvez-vous nous dire en quoi consiste votre travail ?

Nous faisons le tour des différents PAV du territoire et nous vérifions leur état de propreté et de fonctionnement. Nous avons une tournée hebdomadaire et un secteur par jour. Nous nettoyons les tambours des PAV qui reçoivent les ordures ménagères et les opercules ou trappes de ceux qui reçoivent le verre ou le tri sélectif. Si nous trouvons des dépôts au pied des points :

- quand les colonnes ne sont pas pleines (ce qui arrive souvent), nous les mettons dedans (ordures ménagères, verre ou tri sélectif),
- quand elles sont pleines ou en dysfonctionnement, nous prévenons le service, chargeons les dépôts dans notre camion et allons les déposer dans d'autres colonnes,
- quand nous trouvons des encombrants, nous les apportons en déchèterie.

Les gros cartons sont à déposer en déchèterie. Parfois, des usagers essaient de les mettre dans la colonne et cela bloque le mécanisme. C'est la même chose pour l'électroménager, les déchets verts, les déchets électriques ou électroniques ou le matériel divers : ils doivent être déposés en déchèterie et pas au pied des points...

En période de travaux, nous sécurisons et condamnons les points. En fin d'année dernière

et en début d'année 2022, nous avons changé la signalétique de nombreuses colonnes et nous en avons profité pour les nettoyer.

## Quelles missions annexes réalisez-vous ?

Le service déchets prête du matériel pour la collecte lors de manifestations (bacs, totems de tri, cendriers de sondage, colonnes à roulettes). Nous nous occupons de leur mise à disposition et de leur entretien.

Il nous arrive parfois de remplacer nos collègues gardiens de déchèterie ou ripeur en cas de maladie ou d'absence imprévue.

## Qu'est-ce qui vous plaît le plus ?

Le contact avec les habitants : il nous arrive de donner des conseils aux usagers qui ont des questions sur le geste de tri. Nous aimons bien la variété de nos missions et les rapports cordiaux et amicaux que nous entretenons avec Alyette notre responsable. Elle fait en sorte que nous ayons les moyens matériels pour mener à bien nos missions et comprend la difficulté de ce travail de terrain.

Nous allons prochainement être formés pour assurer les premières réparations, qui sont aujourd'hui externalisées. Nous allons pouvoir être plus réactifs.

## Quelles sont les principales difficultés/contraintes que vous rencontrez ?

L'incivilité et parfois le mépris.

Nous avons souvent entendu cette phrase : « Je paie mes impôts et vous êtes là pour nettoyer ! ». Nous trouvons dommage que certains ne respectent pas le matériel et notre travail. Mais ce n'est heureusement pas le cas de tous nos concitoyens ; la majorité utilisent correctement les PAV.

## Quelles sont les principales qualités nécessaires à votre mission ?

Il faut être patient, pédagogue et soigneux. Certains points sont régulièrement souillés et il faut nettoyer ce point que l'on a nettoyé la semaine précédente et celle d'avant.

Il nous faut être polyvalents aussi. Nous devons avoir de la mémoire et bien connaître notre secteur car nous évoluons sur tout le territoire de l'agglomération.



# Mes gestes du quotidien

## UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION INVITE LES TOURISTES DE NOTRE BELLE RÉGION À ADOPTER DES ÉCO-GESTES !

Dans la nature,  
**JE PRÉSERVE LA FAUNE LOCALE**  
je pense ZÉRO DÉCHET



OBJECTIF ZÉRO DÉCHET

Pour tous renseignements, contacter le service déchets :  
02.33.68.68.96 - service.dechets@msm-normandie.fr

RÉGION NORMANDIE

Dans la baie du Mont Saint-Michel,  
**JE TRIE JE COMPOSTE JE RECYCLE**  
je pense ZÉRO DÉCHET



OBJECTIF ZÉRO DÉCHET

Pour tous renseignements, contacter le service déchets :  
02.33.68.68.96 - service.dechets@msm-normandie.fr

RÉGION NORMANDIE

En vacances,  
**JE CONTINUE À TRIER**  
je pense ZÉRO DÉCHET



OBJECTIF ZÉRO DÉCHET

EMBALLAGES ET PAPIERS

Pour tous renseignements, contacter le service déchets :  
02.33.68.68.96 - service.dechets@msm-normandie.fr

RÉGION NORMANDIE

En pique-nique,  
**JE REPARS AVEC MES DÉCHETS**  
je pense ZÉRO DÉCHET



OBJECTIF ZÉRO DÉCHET

Pour tous renseignements, contacter le service déchets :  
02.33.68.68.96 - service.dechets@msm-normandie.fr

RÉGION NORMANDIE

Sur la plage,  
**JE NE JETTE RIEN**  
je pense ZÉRO DÉCHET



OBJECTIF ZÉRO DÉCHET

Pour tous renseignements, contacter le service déchets :  
02.33.68.68.96 - service.dechets@msm-normandie.fr

RÉGION NORMANDIE



En balade,  
**J'EMPORTE MA GOURDE**  
je pense ZÉRO DÉCHET



OBJECTIF ZÉRO DÉCHET

Pour tous renseignements, contacter le service déchets :  
02.33.68.68.96 - service.dechets@msm-normandie.fr

RÉGION NORMANDIE

Situé au pôle territorial de Saint-James, le service déchets est à votre disposition pour toutes questions.

1 rue Maxime de Coniac  
50240 SAINT-JAMES  
02 33 68 68 96  
service.dechets@msm-normandie.fr

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Service déchets  
Mont Saint-Michel Normandie

dechets\_msmn